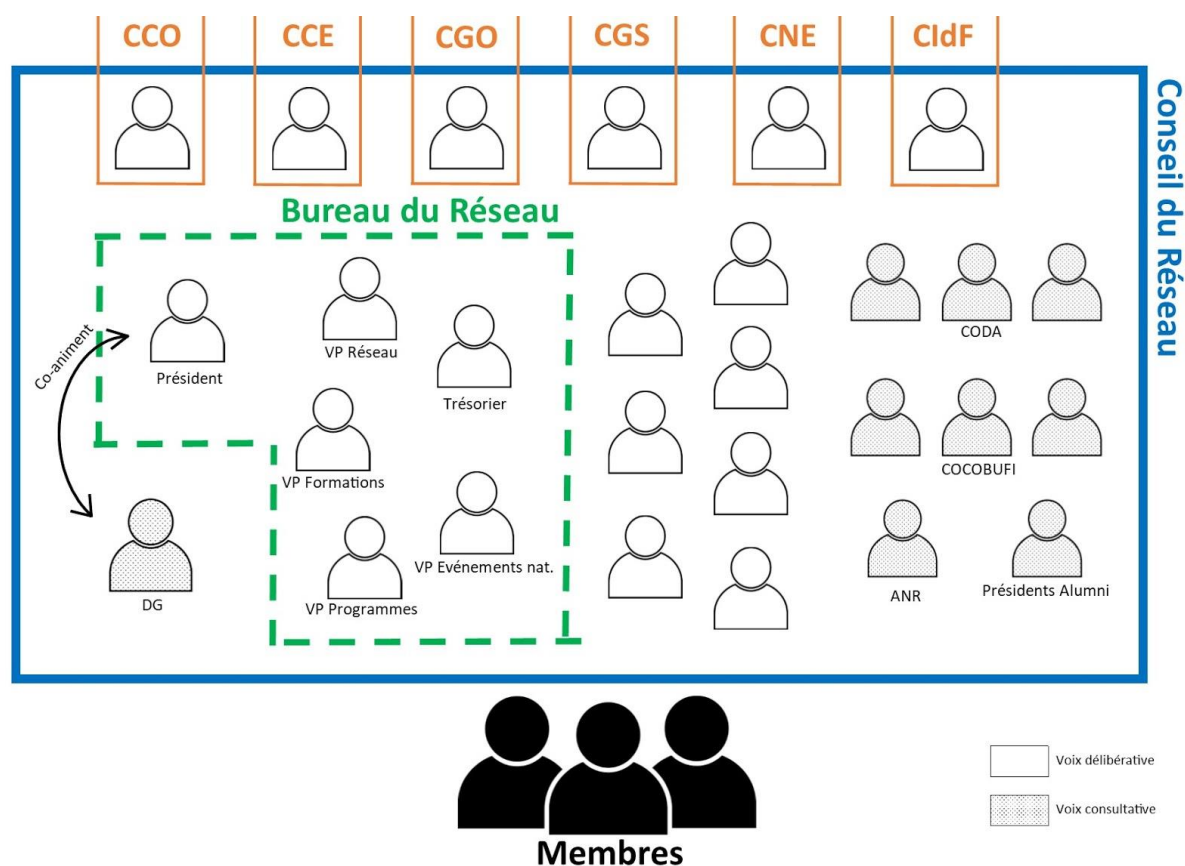


Le Conseil du Réseau

Le Conseil du Réseau (CdR) est l'organe stratégique de l'association qui réunit des membres motivés pour réfléchir aux évolutions du réseau et de son projet associatif. Il a pour rôle de définir les orientations du PEJ-France en abordant les sujets clefs pour l'association : projets (sessions, programmes..) animation du réseau, partenariats, finances, etc.

Les membres du CdR qui sont en lien avec le réseau se projettent à une échelle nationale pour faire avancer un projet associatif et impacter le réseau au sein des comités régionaux et au niveau local.

Composition du CdR :



Le Conseil du Réseau se compose du président de l'association, de 12 personnes élues en Assemblée Générale, d'un.e élu.e de chacun des Comités Régionaux, du Délégué Général de l'association, des membres de la Commission d'arbitrage et de la Commission de contrôle budgétaire et financier, du président de l'association des Alumni, ainsi que d'autres invités, comme l'Animateur National du Réseau. Les membres du Conseil du Réseau sont élus pour un mandat d'une durée d'un an.

Le Conseil du Réseau est donc ouvert à tous les membres intéressés pour contribuer à la construction des projets du PEJ-France, il n'y a pas de prérequis spécifiques sinon de la motivation et l'envie de contribuer à la construction du projet associatif du PEJ-France.

Fonctionnement du CdR :

Les réunions physiques du CdR ont lieu tous les 3 mois environ, et visent à réunir l'ensemble du CdR. Lors de chaque CdR, différentes thématiques sont abordées sous différentes formes : discussions collégiales, ateliers en groupes et d'autres méthodes facilitant l'échange et le partage d'idées.

Des groupes de travail sont formés par le CdR pour approfondir des thématiques se réunissent en ligne (et potentiellement en physique) entre les CdR pour avancer sur des réflexions clefs. La création de groupes sont décidés par le Conseil du Réseau au fur et à mesure de l'année, leur durée est variable en fonction des besoins identifiés en CdR. Ces groupes ont un rôle dans l'animation des réunions physiques en restituant leurs réflexions et en questionnant le CdR sur les enjeux qu'ils identifient.

L'animation du CdR est coordonnée par un binôme formé par le/la Président.e et le/la Délégué.e Général.e qui co-construisent les ordres du jour en lien avec le BdR, et l'Équipe Permanente. Cette animation se veut participative en permettant à tous les membres d'animer des points concernant les thématiques qui les intéressent et les concernent.